

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU NORD

Arrondissement de Valenciennes
Canton d'Aulnoy-lez-Valenciennes

COMMUNE DE PETITE-FORÊT

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil dix-huit, le 11 octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle du Conseil (Jules Mousseron), en séance publique sous la présidence de Marc BURY, Maire, en suite de la convocation en date du quatre octobre deux mil dix-huit dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Martine DILIBERTO - Marie-Geneviève DEGRANDSART – Pasquale TIMPANO -- Marcel BURNY – Ali FARHI - Elizabeth DERCHE – Bernard VANDENHOVE - Alberte LECROART – Jean-Pierre POMMEROLE - Annie BURNY - Guy MORIAMEZ - Claudine GENARD - Christine LEONET – Marie-Christine VEYS - Sandrine GOMBERT - Dominique DAUCHY - Grégory SPYCHALA - Jean CAVERNE – Gérard QUINET - Henri ZIELINSKI – Marie - Christine PICOT

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Mirella BAUWENS a donné pouvoir à Marc BURY
Rachid LAMRI a donné pouvoir à Sandrine GOMBERT
Cédric OTLET a donné pouvoir à Alberte LECROART
Isabelle DUFRENNE a donné pouvoir à Claudine GENARD
Ingrid SAGUEZ a donné pouvoir à Gérard QUINET

SÉANCE : le 11 octobre 2018

Délibération n° : 18-10-01

**9.1 Autres domaines de compétences
des communes**

**Objet : Attribution d'un mandat spécial –
Action Haute Somme 14-18**

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 22

Nombre de suffrages exprimés : 27

Votes Pour : 27

Votes Contre : 0

Abstention : 0

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la loi du 27 février 2002,

VU le décret n° 2005-235 du 14 janvier 2005,

CONSIDÉRANT que le Service Prévention Citoyenneté organise depuis 2012 des actions citoyennes en direction des jeunes de Petite-Forêt.

CONSIDÉRANT que les différentes actions ont pour objectif de transmettre des connaissances de base aux jeunes en matière de civisme et de citoyenneté (droits, devoirs, connaissance des institutions et partage des valeurs de la République), de les amener à réfléchir sur leur propre citoyenneté et à exprimer un avis à ce sujet.

CONSIDÉRANT que fort de l'intérêt porté par les jeunes à la visite du camp du Struthof en 2016, et celui d'AUSCHWITZ-BIRKENAU en 2017, le service a décidé d'organiser un troisième voyage de mémoire dans la Somme, à destination des jeunes de Petite-Forêt, les 2 et 3 novembre 2018.

CONSIDÉRANT que Madame Sandrine GOMBERT, Conseillère Municipale Déléguée à la Prévention-Citoyenneté, ainsi que Mr Jean-Pierre POMMEROLE,

Conseiller Municipal se joignent au groupe participant à ce voyage de mémoire.

CONSIDÉRANT qu'il convient de leur attribuer un mandat spécial destiné à prendre en charge les frais inhérents à leur voyage.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

Article 1 : d'autoriser Sandrine GOMBERT Conseillère Municipale Déléguée à la Prévention-Citoyenneté et Jean-Pierre POMMEROLE, Conseiller Municipal à accompagner le groupe de jeunes Franc-Forésiens à la visite de la HAUTE SOMME 14-18

Article 2 : d'imputer les dépenses aux élus précités crédits ouverts à cet effet.

Ainsi fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an ci-dessus mentionnés
Pour extrait certifié conforme

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage.

Le Maire,

Marc BURY



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 22/10/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 22/10/2018

Pour copie conforme

- Le 22/10/2018

Marc BURY, MAIRE

COMMUNE DE PETITE FORET

